

Infos financières

Janvier 2015



Suivi des crédits aux entreprises à la Martinique au 30 septembre 2014

Le Service central des risques (SCR) témoigne d'une progression des crédits aux entreprises à la Martinique durant le troisième trimestre 2014. À fin septembre, l'encours global de crédits aux entreprises s'établit à 4,1 milliards d'euros (+4,7 % par rapport à fin juin). Les crédits à moyen et long termes, constituant la principale composante de l'encours (66,4 % de l'encours), s'inscrivent en hausse (+4,5 %), de même que les crédits à court terme (+4,0 %) et le crédit-bail (+11,6 %). Seuls les crédits titrisés diminuent ce trimestre (-6,2 %).

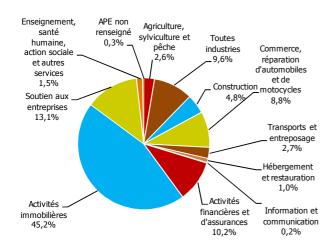
Quasiment tous les secteurs d'activité sont concernés par la hausse des encours, notamment les trois secteurs concentrant la plus grande part des crédits accordés en Martinique : l'immobilier (+5,9 %, soit 45,2 % de l'encours global), le soutien aux entreprises (+3,1 %, soit 13,1 % de l'encours global) et les activités financières et d'assurances (+3,3 %, soit 10,2 % de l'encours global). L'encours du secteur de l'agriculture enregistre à nouveau une forte progression (+15,7 %, soit 2,6 % de l'encours global après +11,7 % en juin). Le commerce et l'information-communication sont les seuls secteurs affichant un repli de leurs encours (respectivement -4,2 % et -4,9 %).

Hors activités immobilières, les grandes entreprises sont les principales bénéficiaires de l'augmentation des encours de crédits à fin septembre. Leur encours progresse en effet de 6,2 % toutes natures de crédits confondues. Toutefois, il convient de noter que cette hausse porte essentiellement sur les crédits à court terme. S'agissant des petites et moyennes entreprises et des très petites entreprises, leurs encours sont orientés à la baisse (respectivement -1,2 % et -2,8 %).

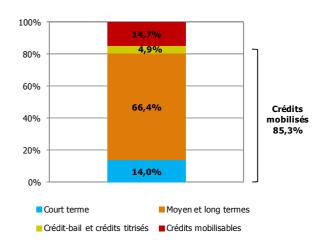
LES ENCOURS DE CRÉDITS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

En millions d'euros	Crédits mobilisés			Crédits mobilisables			Crédits mobilisés et mobilisables		
	Encours	Glissement trimestriel	Glissement annuel	Encours	Glissement trimestriel	Glissement annuel	Encours	Glissement trimestriel	Glissement annuel
Agriculture, sylviculture et pêche	92,8	22,8%	3,5%	16,5	-12,5%	-9,6%	109,3	15,7%	1,3%
Toutes industries	367,0	6,1%	23,0%	30,3	9,1%	-2,1%	397,4	6,4%	20,7%
dont industrie manufacturière	247,9	7,8%	34,7%	15,8	5,1%	-3,6%	263,7	7,6%	31,5%
Construction	92,6	3,9%	0,3%	103,6	13,9%	39,2%	196,1	8,9%	17,7%
Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	288,8	-5,1%	0,5%	74,3	-0,8%	19,0%	363,1	-4,2%	3,8%
Transports et entreposage	96,7	6,6%	18,5%	15,5	15,8%	-10,1%	112,2	7,8%	13,5%
Hébergement et restauration	37,3	6,5%	7,8%	2,6	-19,0%	9,6%	39,9	4,4%	7,9%
Information et communication	4,8	-8,7%	-56,9%	2,9	2,2%	93,6%	7,7	-4,9%	-39,1%
Activités financières et d'assurances	336,2	4,7%	7,5%	85,5	-1,7%	367,7%	421,7	3,3%	27,4%
Activités immobilières	1 764,8	5,2%	7,4%	99,3	19,3%	8,2%	1 864,1	5,9%	7,4%
Soutien aux entreprises	368,7	4,9%	5,3%	171,5	-0,4%	84,6%	540,2	3,1%	22,0%
Enseignement, santé humaine, action sociale et autres services	57,2	5,3%	9,6%	3,5	1,9%	-60,3%	60,7	5,1%	-0,5%
APE non renseigné	11,5	4,4%	26,1%	0,4	127,4%	127,4%	11,8	6,2%	-2,2%
Total	3 518,3	4,7%	7,8%	605,9	4,9%	43,6%	4 124,2	4,7%	11,9%

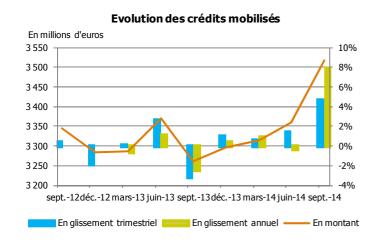
Répartition des crédits par secteur d'activité

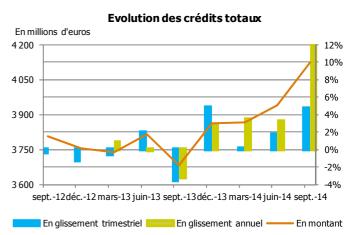


Répartition des crédits par terme

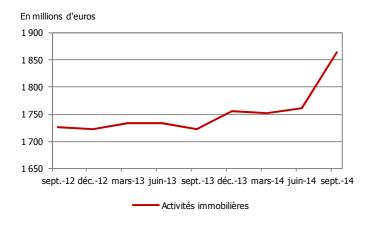


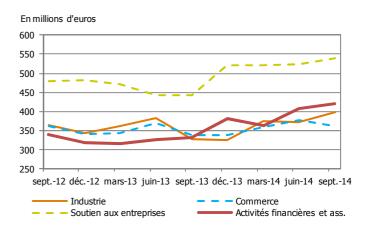
Évolution des crédits mobilisés et des crédits totaux





Évolution des crédits totaux dans les principaux secteurs d'activité

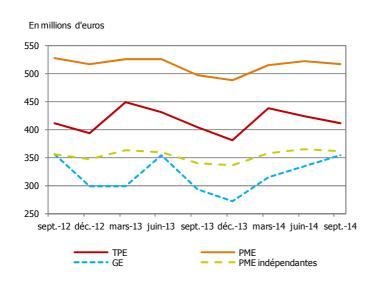


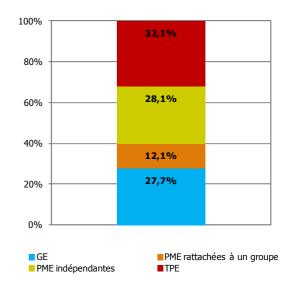


LES ENCOURS DE CRÉDITS PAR TAILLE D'ENTREPRISE

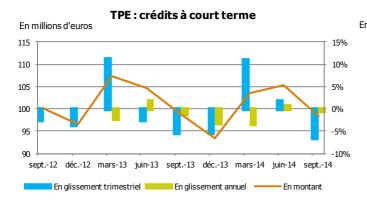
	Nombre d'entreprises au 30/09/14	sept13	déc13	mars-14	juin-14	sept14	Glissement trimestriel	Glissement annuel
Court terme		182,6	168,6	200,8	222,0	244,0	9,9%	33,6%
Moyen et long terme		104,0	98,1	109,6	107,3	105,9	-1,3%	1,8%
Crédit-bail		7,0	6,5	4,8	4,8	5,0	4,6%	-27,8%
Crédits titrisés		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
TOTAL GE	25	293,5	273,1	315,2	334,1	354,9	6,2%	20,9%
Court terme		114,3	106,6	120,8	131,8	121,7	<i>-7,7%</i>	6,5%
dont PME indépendantes		66,6	65,6	68,9	74,3	71,1	-4,4%	6,8%
Moyen et long terme		335,4	330,7	342,0	339,0	342,5	1,0%	2,1%
dont PME indépendantes		<i>253,6</i>	247,2	264,6	265,8	263,6	-0,8%	3,9%
Crédit-bail		39,4	43,8	45,4	44,8	45,8	2,2%	<i>16,1%</i>
dont PME indépendantes		19,6	24,0	23,9	25,1	26,1	4,0%	33,4%
Crédits titrisés		8,0	7,5	7,0	6,6	6,2	-6,2%	-22,5%
TOTAL PME	456	497,2	488,7	515,2	522,3	516,2	-1,2%	3,8%
dont PME indépendantes	320	339,8	336,8	357,4	365,2	360,8	-1,3%	5,8%
Court terme		98,9	93,4	103,6	105,4	98,4	-6,6%	-0,5%
Moyen et long terme		265,5	249,1	290,7	276,0	271,5	-1,6%	2,3%
Crédit-bail		35,1	35,2	40,9	40,1	40,1	-0,1%	14,0%
Crédits titrisés		4,1	3,7	3,1	2,7	2,2	-16,4%	<i>-45,5%</i>
TOTAL TPE	4 147	403,7	381,4	438,2	424,2	412,2	-2,8%	2,1%
Holding et/ou administration d'entreprise	135	292,6	317,3	304,8	307,7	322,4	4,8%	10,2%
Activités Immobilières	2 727	1 682,6	1 712,8	1 714,6	1 723,9	1 816,3	5,4%	7,9%
Divers	987	92,9	122,7	27,5	48,9	96,4	97,1%	3,8%
Total crédits mobilisés		3 262,4	3 296,0	3 315,5	3 361,0	3 518,3	4,7%	7,8%
Total Crédits CT		508,1	481,1	523,9	554,1	576,5	4,0%	13,5%
Total Crédits MLT		2 572,2	2 628,6	2 604,0	2 620,5	2 738,7	4,5%	6,5%
Total Crédit-bail		148,8	155,1	158,4	159,0	177,5	11,6%	19,3%
Total Crédits titrisés		33,3	31,2	29,2	27,3	25,6	-6,2%	-23,3%
TOTAL crédits mobilisables		422,1	568,3	553,0	577,9	605,9	4,9%	43,6%
TOTAL	8 477	3 684,4	3 864,3	3 868,6	3 938,8	4 124,2	4,7%	11,9%

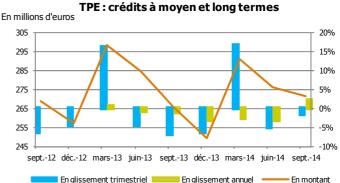
Évolution et répartition des crédits mobilisés par taille d'entreprise



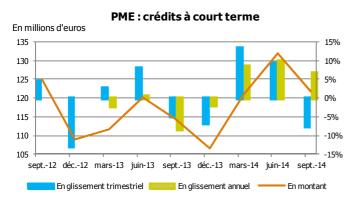


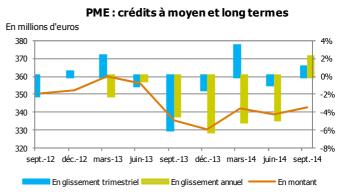
Évolution des crédits mobilisés des TPE par terme



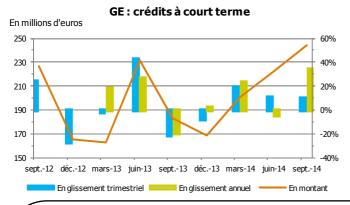


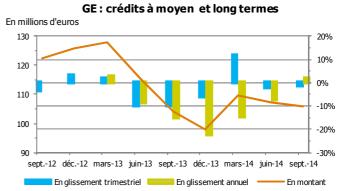
Évolution des crédits mobilisés des PME par terme





Évolution des crédits mobilisés des GE par terme





MÉTHODOLOGIE

Les données utilisées sont établies à partir des déclarations des établissements de crédit au Service central des Risques (SCR) de la Banque de France, dès lors que les concours accordés aux entreprises localisées dans les départements d'Outre-mer ou les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin dépassent le seuil de 25 000 euros. Les déclarations portent sur les crédits mobilisés (comprenant les crédits à court terme, à moyen et long terme, le crédit-bail et les crédits titrisés) et les crédits mobilisables (partie non utilisée des crédits confirmés et des crédits documentaires, ainsi que la partie non disponible des crédits en compte d'affacturage). Concernant les entrepreneurs individuels, seuls les encours professionnels sont déclarés.

Les entreprises sont classées en plusieurs catégories (classification figée sur un an) en combinant plusieurs critères :

- les **grandes entreprises** (GE) : sont celles dont le niveau d'activité est supérieur ou égal à 50 millions d'euros ou dont l'encours de crédits mobilisés (moyenne sur 12 mois) est supérieur à des niveaux sectoriels (correspondant au plus fort endettement, calculé au niveau du 95° centile), ou dont le maximum de l'encours de crédits mobilisables sur les 12 derniers mois dépasse 20 millions d'euros ;
- les **petites et moyennes entreprises** (PME) : sont celles dont le niveau d'activité est compris entre 1,5 et 50 millions d'éuros ou dont l'encours de crédits mobilisés (moyenne sur 12 mois) est supérieur à 1 million d'euros ;
- les très petites entreprises (TPE): sont celles dont le niveau d'activité est inférieur à 1,5 million d'euros, sous réserve que l'encours des crédits mobilisés (moyenne sur 12 mois) soit inférieur à 1 million d'euros et le maximum de l'encours mobilisable ne dépasse pas 20 millions d'euros.

Par ailleurs, des regroupements spécifiques sont effectués pour isoler les holdings et les entreprises du secteur « activités immobilières ».